

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra plus tard en 2023.



CONSEIL DE QUARTIER no 1 Secteur Lac Blouin – Centre-ville

COMPTE RENDU d'une rencontre du conseil de quartier du secteur Lac Blouin – Centre-Ville, tenue mercredi le 15 février 2023 à 19 h, dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or.

PRÉSENCES

M. Benjamin Turcotte, conseiller municipal du district 1 et président du conseil de quartier
Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier
M. Marc Trépanier, conseiller de quartier
M. Guylain Lacaille, conseiller de quartier
M. Marc Gingras, conseiller de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENTS

M. Dany Lauzon, conseiller de quartier
M. Carl Lacharité, conseiller de quartier

INVITÉS

M. Ian Bélanger, directeur du service Sports et plein air de la Ville de Val-d'Or

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 2 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Benjamin Turcotte, président du conseil de quartier, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 03. Il souhaite la bienvenue à tous ses conseillers et conseillères, ainsi qu'aux citoyens présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Guylain Lacaille, appuyé de M. Marc Gingras, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-02-01

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 octobre 2022

Le président fait une lecture rapide du procès-verbal tout en effectuant les suivis au fur et à mesure. Il est proposé par Mme Josée Béliveau, appuyé de M. Marc Trépanier, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-02-02

4. Retour sur divers suivis

a) **Budget de quartier 2021 / Réfection de la patinoire** : M. Lacaille demande si les travaux annoncés pour la réfection de la patinoire ont été réalisés. En fait, le 2 février 2022, il avait été proposé d'utiliser 2500 \$ dans l'achat d'un filet et la réfection d'une surface pour la patinoire extérieure, afin de rendre celle-ci utilisable à l'année.

M. Turcotte mentionne que finalement, les travaux ne furent pas réalisés, car cette dépense revenait au budget du service Sports et plein air et non à celui du quartier. Également, les travaux n'auraient pas été durables et cela n'aurait pas été un bon investissement. Il importera donc de mieux définir le type de projets qui peuvent être admissibles au budget discrétionnaire de quartier.

M. Turcotte dit que d'autres scénarios seront évalués relativement à l'utilisation de cette somme non dépensée.

b) **Pollution lumineuse** : À la suite des nombreux commentaires reçus dans les conseils de quartier et aussi directement à M. Turcotte, il ne fait plus aucun doute que la cohabitation avec les industries est parfois difficile dans le quartier en raison de la pollution lumineuse. Voir le point 8 pour voir ce qu'il est projeté de faire.

5. Présentation de M. Ian Bélanger sur le plan directeur de la Corporation des parcs et autres projets

M. Bélanger fait un tour d'horizon du service Sports et plein air (SSPA) de la Ville de Val-d'Or. Ce service comprend à lui seul une centaine d'employés. Dans le processus de consultation menant au plan directeur, 500 personnes ont répondu au sondage et plusieurs organisations ont été rencontrées. Éventuellement, il aurait aimé échanger avec les nouveaux arrivants pour connaître leur vision des choses. Il mentionne que le SSPA sera au salon Kingsman et qu'il sera possible pour les citoyens d'y échanger. M. Bélanger souligne l'arrivée d'un architecte paysagiste à la Ville, qui contribue grandement à l'avènement de nouvelles idées. Pour plus d'informations sur les projets de sports et plein air, M. Bélanger invite la population à se référer au plan directeur qui sera rendu public en mars sur le site Internet de la Ville et en papier cartonné.

M. Bélanger explique ensuite les améliorations qui ont été pensées pour améliorer la qualité de l'expérience à la Plage municipale Rotary (catégorisé « Grand parc »). Parmi les actions envisagées, il y aurait d'asphalter le sentier, ou partie du sentier, menant à la plage pour éviter d'arriver dans la poussière, d'offrir la location d'équipements estivaux (canaux, kayaks, etc.), d'installer du mobilier urbain pour permettre de contempler les paysages, et aussi, de rénover l'aire de jeux en place...

Dans la poursuite de sa présentation, M. Bélanger explique que le réseau cyclable sera à l'avenir plus interconnecté. La Ville, qui compte actuellement 55 km de pistes cyclables, souhaite relier les pistes entre elles quand cela est possible dans le but de rendre l'expérience plus captivante et pratique, en donnant accès à des points d'intérêt majeurs.

Les citoyens présents profitent de la présence de M. Bélanger pour lui poser des questions :

- Une citoyenne mentionne qu'il manque des stationnements pour les vélos. M. Bélanger explique que deux parcs à stationnement seront aménagés au bénéfice des cyclistes.

- Un citoyen demande s'il serait possible d'aménager une piste cyclable intermunicipalité, pour pouvoir se déplacer à vélo d'une ville à l'autre. Peut-on se permettre de rêver? L'idée est lancée!

6. Circulation

a) Suite Jeu libre dans ma rue / rue Guay : La demande a été acceptée. Le demandeur viendra chercher la trousse prochainement au service des Communications.

b) Nouvelle signalisation : Le Comité consultatif de circulation (C.C.C.) avait reçu une demande de nouvelle signalisation pour l'intersection 10^e Avenue / 7^e Rue. Or, il a été convenu que celle rue Du Quai / 7^e Rue serait située à un meilleur emplacement pour installer un trois stops. Ce dernier permettra de modérer la circulation. Il s'agit certainement d'une bonne initiative, et cette nouvelle est bien reçue.

c) Lettre au MTQ, entrée de la ville : Le conseil de quartier avait manifesté son souhait que le MTQ vienne entendre les doléances des citoyens en regard aux points suivants :

- Ralentissement de la vitesse aux entrées de la ville
- Meilleur affichage des freins Jacob
- Sécurisation de l'intersection du Versant de l'Esquer
- Possibilité de réduire à 70 km/h la vitesse sur la 397 à l'entrée de la Ville, aux abords du secteur du lac Blouin
- Passage piétonnier au carrefour giratoire

Il est proposé par M. Guylain Lacaille, appuyé par M. Marc Gingras d'adopter le projet de lettre au MTQ sollicitant une rencontre entre ce ministère et les citoyens du quartier, afin de discuter des problématiques de circulation rencontrées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-02-03

7. Projet de Marc Gingras : financement du conseil de quartier : M. Ian Bélanger, directeur du service Sports et plein air, explique que le lieu visé pour le développement du projet n'est pas considéré comme un parc dans le plan directeur. Toutefois, rien n'empêche d'aménager le site si on le souhaite. L'on s'entend pour dire que l'aménagement du site permettrait de protéger l'endroit. Fait intéressant : le site est situé dans la zone de protection des puits, il serait donc protégé. Aux termes de cette discussion, il est entendu que le projet de M. Gingras sera piloté avec Ian Bélanger. Ils se rencontreront pour discuter des développements du projet dans les temps à venir.

8. Projet de lettre : Interfor, Uniboard et Mabo

M. Benjamin Turcotte a tenté à plusieurs reprises d'appeler les responsables de ces trois entreprises, sans succès. Le but de l'appel était de les inviter rencontrer les citoyens du quartier afin qu'ils puissent exposer leurs réalités et problématiques. Étant donné que les appels téléphoniques n'ont rien donné, le conseiller municipal a décidé de procéder autrement; il a rédigé un projet de lettre destiné aux trois entreprises.

Il s'agit bel et bien d'une lettre d'invitation dans laquelle il est précisé que la rencontre se déroulera dans une perspective de collaboration, sans blâmer personne. L'idée est de trouver des compromis. Le projet de lettre a été montré aux conseillers avant la rencontre.

Il est donc proposé par M. Guylain Lacaille, appuyé par M. Marc Trépanier d'adopter le projet de lettre destiné aux entreprises Interfor, Uniboard et Mabo visant à solliciter une rencontre pour parler de la cohabitation entre l'industrie et les résidents du quartier et d'exprimer les problématiques rencontrées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-02-04

9. Questions de l'assistance

- a) **Surveillance du déneigement** : Une citoyenne questionne à savoir des gens de la Ville surveillent pour que le déneigement soit bien fait. Elle aurait vu plusieurs véhicules de la municipalité circuler dans le quartier. M. Turcotte posera la question.
- b) **Gestion des commandites** : Un citoyen demande si la Ville détient une politique permettant de recevoir les commandites pour le financement de projets sports et plein air. M. Turcotte répond que le conseil se penche actuellement sur la question de gestion des commandites et qu'il existe un souci que les lieux commandités ne soient pas nécessairement nommés par des noms d'entreprises.
- c) **Déneigement du sentier multifonctionnel / chemin de La Berge** : Une citoyenne souhaiterait que le sentier multifonctionnel soit déneigé jusqu'au chemin de La Berge, étant donné qu'il n'y a pas de trottoirs dans le secteur, et que la cohabitation dans les rues entre piétons et automobilistes est assez dangereuse en hiver, puisqu'il n'y a pas de trottoirs.

10. Varia

- a) **Éclairage des boîtes postales/Versant de l'Esker** : M. Gingras a observé que les boîtes postales dans le développement du quartier Versant de l'esker étaient mal éclairées. Il demande s'il serait possible d'avoir un meilleur éclairage.
- b) **Articles promotionnels** : Mme Béliveau aimerait proposer une idée d'articles promotionnels pour la Ville : des lumières personnelles.

11. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine rencontre sera décidée ultérieurement.

12. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Josée Béliveau, appuyé de M. Marc Gingras, de lever la rencontre à 21 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-02-05

Chantal Gagnard
Secrétaire d'assemblée